

L'Institut Polytechnique de Lyon

Guy Bertholon* *directeur général*

Un peu d'histoire

L'agglomération lyonnaise compte depuis longtemps cinq écoles d'ingénieurs de statut privé, reconnues par l'État et habilitées par la Commission des Titres d'ingénieur :

- l'École Catholique d'Arts et Métiers (ECAM) fondée au début du siècle par les Frères des écoles chrétiennes et établie à Lyon depuis la deuxième Guerre mondiale,
- l'École Supérieure de Chimie Industrielle de Lyon (ESCIL) créée au sein de l'université de Lyon en 1887, elle s'en est ensuite séparée juridiquement tout en lui restant étroitement liée, notamment par ses enseignants, ses laboratoires et ses locaux,
- l'Institut de Chimie et Physique Industrielle (ICPI Lyon) créé au sein de l'Université catholique de Lyon après la première Guerre mondiale,
- l'Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (ISARA) créé lui aussi au sein de l'Université catholique en 1968,
- L'Institut Textile et Chimique de Lyon (ITECH Lyon), héritier de l'École Française de Tannerie créée en 1899 comme département de l'École de Chimie puis de l'ESCEPEA et de l'École Supérieure des Industries Textiles qui ont fusionné en 1988 pour donner ITECH Lyon.

Ces écoles de statut privé qui forment des ingénieurs dans des disciplines très variées telles que la chimie, la parachimie, la plasturgie, le textile, la mécanique, l'électronique, les automatismes

et la productique, l'informatique, l'agriculture et l'agro-alimentaire restent de taille modeste, même si dans les dernières années elles ont augmenté leurs promotions comme toutes les autres écoles d'ingénieurs.

Les cinq écoles ont délivré en 1992 : 470 diplômés d'ingénieurs.

En 1985, sous l'impulsion du Conseil régional Rhône-Alpes, ces cinq écoles ont accompli un premier pas dans le sens de la fédération en créant le Groupement Polytechnique de Lyon, qui avait pour objectif de présenter au Conseil régional des demandes de subventions communes et donc de coordonner les investissements de leurs laboratoires dans le domaine de la formation professionnelle continue.

Cette première tentative de collaboration a engagé les cinq écoles de statut privé à imaginer des possibilités nouvelles de collaboration et ceci a conduit, en janvier 1992, à la création de l'Institut Polytechnique de Lyon avec des missions beaucoup plus ambitieuses que nous allons détailler ci-après.

La création de l'Institut Polytechnique de Lyon

Dès le début des années 1990, les cinq écoles privées d'ingénieurs de Lyon ont entamé des discussions pour transformer le Groupement Polytechnique de Lyon en un véritable Institut Polytechnique de Lyon auquel seraient confiées des missions de caractère pluridisciplinaire pour lesquelles chaque école, compte tenu de sa taille, a des difficultés pour mener à bien ces missions.

C'est donc pour répondre à leurs besoins de développement que ces cinq

écoles animées d'une volonté commune ont décidé de créer le 6 janvier 1992 l'Institut Polytechnique de Lyon, sous la forme d'une association selon la loi de 1901.

Parallèlement à cette création s'est élaboré le projet de fusion entre l'École Supérieure de Chimie Industrielle de Lyon (ESCIL) et l'Institut de Chimie et Physique Industrielle (ICPI Lyon) pour rassembler leurs compétences en chimie et en électronique, au sein de CPE Lyon (Chimie Physique Électronique de Lyon).

En plus des cinq écoles, plusieurs parrains se sont penchés sur la création de l'Institut :

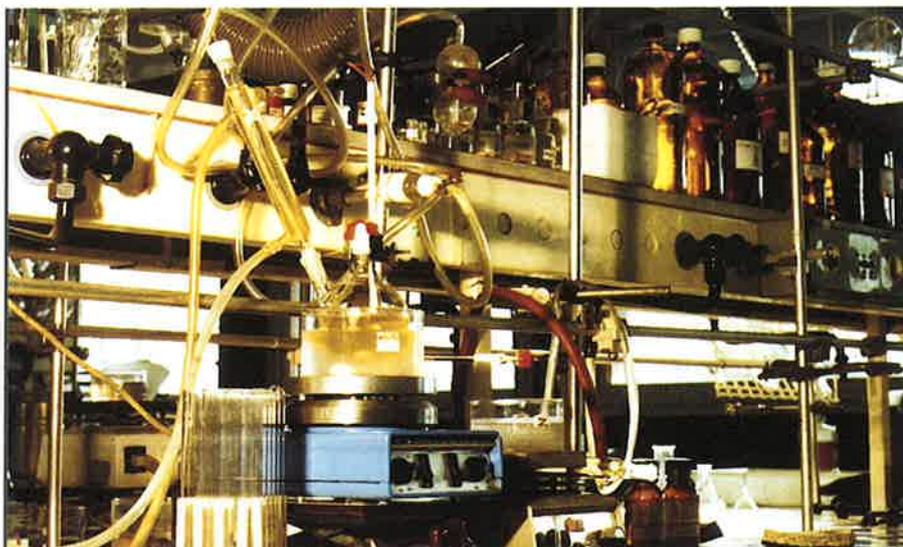
- l'Université catholique de Lyon (membre fondateur, au sein de laquelle se sont fondés l'ICPI et l'ISARA),
- La Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est (membre fondateur qui était pour une part à l'origine de la création de l'ESCIL),
- l'Université Claude Bernard (membre de droit puisque de nombreux enseignants et laboratoires de l'ESCIL appartiennent à cette université),
- enfin, de nombreux industriels de la région, notamment parmi les plus grands, se sont mobilisés pour aider à la création de cette fédération d'écoles d'ingénieurs.

Les missions et le fonctionnement

L'Institut présente les caractéristiques suivantes :

- il est pluridisciplinaire, les différentes filières proposées correspondant aux principaux domaines d'activité économique,

* Institut Polytechnique de Lyon, 19, rue Bourgelat, 69002 Lyon.
Tél. : 72.41.08.28. Fax : 72.40.09.47.



Un laboratoire de l'Institut Polytechnique de Lyon.

- il coordonne des cursus comportant un premier et un second cycle pédagogiquement intégrés, avec des passerelles d'une filière à l'autre,
- il offre à ses élèves de larges possibilités d'ouverture culturelle et, notamment, dans les domaines qui constituent le patrimoine européen en matière de langues, histoires et cultures, philosophie, éthique...

Afin de faciliter le développement des établissements qui le composent, l'IPL a également pour mission de :

- coordonner et promouvoir les activités de formation continue et celles des laboratoires de recherche et groupements scientifiques établis dans ces établissements,
- gérer un service commun des relations internationales,
- gérer un service d'information et d'orientation des candidats potentiels et des élèves, des services communs de formation (langues, formation humaine, gestion...),
- rechercher les moyens nécessaires et favoriser les relations avec leurs partenaires, l'État, les collectivités territoriales et les entreprises.

Les structures de l'Institut sont celles d'une association selon la loi de 1901 avec une assemblée générale et un conseil d'administration auxquels sont représentées les cinq écoles, l'Université catholique et la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est, comme membres fondateurs, le recteur de l'académie de Lyon et le président de l'Université Claude Bernard.

Il est dirigé par un directeur général

assisté du comité exécutif composé des cinq directeurs d'école.

Des comités techniques sectoriels, composés d'un représentant de chaque école, élaborent et préparent les projets à soumettre au comité exécutif, dans les domaines suivants : formation générale et humaine, formation continue, relations internationales, réseau d'interconnexion informatique, communication.

Un conseil scientifique propose au conseil d'administration les orientations des recherches, l'organisation des équipes et la répartition des crédits de recherche et un conseil d'orientation propose les programmes de formation, la création de filières nouvelles ou l'admission de nouvelles écoles comme membres de l'Institut.

Depuis 1992, des projets et des réalisations

Pour mémoire, indiquons que, parallèlement à la mise en place et au développement de l'Institut Polytechnique de Lyon, le projet de CPE Lyon (fusion ESCIL-ICPI Lyon) a pris corps et octobre 1994 sera la rentrée de la première promotion d'étudiants CPE.

Parmi les réalisations de ces deux dernières années, citons à titre d'exemple :

- La mise en place de modules communs à plusieurs écoles pour l'enseignement des langues étrangères (allemand et italien), étant entendu que l'anglais n'est plus une langue étrangère pour un jeune ingénieur.

- Une réflexion sur l'éducation à l'éthique et la mise en place de modules communs dans le domaine de la formation humaine, en s'appuyant pour ce faire sur les compétences de l'Université catholique.

- Une ouverture proposée aux étudiants de toutes les écoles par la création d'un module d'enseignement de l'histoire des sciences,

- Une gestion commune des relations internationales et une politique sélective dans ce domaine où nous voulons développer nos relations avec les pays européens sans abandonner nos relations privilégiées avec l'Amérique du Nord (USA, Canada) et des relations avec les pays de l'ex-Europe de l'Est : Russie, Pologne, Roumanie.

Dans ce domaine des relations internationales, il faut souligner l'appui que nous apporte la Région Rhône-Alpes pour faciliter les échanges des étudiants et des enseignants-chercheurs à travers un système de bourses de longue durée très important.

- La promotion des compétences des cinq écoles en formation professionnelle continue à travers un congrès que nous avons organisé en novembre 1994, en partenariat avec le Mouvement Français pour la Qualité, sur le thème transversal aux compétences des cinq écoles : La mesure, outil de la qualité dans l'industrie.

- La proposition chaque année à la Région Rhône-Alpes d'un contrat d'objectifs concerté entre les cinq écoles, permettant de définir avec la Région des objectifs à moyen terme et d'obtenir une partie des financements nécessaires. C'est dans ce cadre qu'a été réalisé un réseau informatique à haut débit entre les écoles. Ce réseau est évidemment un nœud du réseau régional et il est connecté aux réseaux nationaux (RENATER) et internationaux.

- Le projet de création d'un laboratoire des matériaux entre l'ECAM et l'ITECH mettant à profit les compétences de l'ECAM dans l'analyse et la caractérisation mécanique des matériaux composites et celles de l'ITECH dans la production, l'élaboration et la mise en forme de ces mêmes matériaux.

Ces quelques exemples réalisés depuis 1992 montrent la volonté commune des écoles de concevoir leur développement futur dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Lyon.